

COMPTES RENDUS DE REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU LUNDI 21 DECEMBRE 2009

Etaient présents :

Madame SAUVIGNET, Messieurs CHORT et MOTTE (Collégiale)
Madame BARBAT (Espaces Verts)
Mesdames HERBOIREAU, MAZENS, MONOT
Messieurs AMORIN, BENARD, BERTHET, COQ, CORAUX, POUYER, SOUVETON

Secrétaire de séance : Jean-Marc MOTTE

Ouverture de la séance vers 20 heures 45'

Nous adressons tous nos remerciements à l'ensemble des Résidents pour la confiance qu'ils ont témoignée au Conseil Syndical lors de la dernière Assemblée Générale.

Comme voté lors de l'AG, le Conseil Syndical sera désormais constitué de 14 membres.

- Vote pour refuser les copropriétaires en auditeurs libres -

Pour la sérénité des réunions, plusieurs membres du Conseil Syndical souhaitent que ne soient plus admis des copropriétaires en auditeurs libres. Cette motion est soumise au vote des 14 membres du Conseil Syndical (à main levée).

Ont voté contre :	4	Melle MONOT, Mrs AMORIN, BENARD, SOUVETON
Abstention :	1	Mme MAZENS
Ont voté pour :	10	Mesdames BARBAT, HERBOIREAU, SAUVIGNET Mrs BERTHET, CHORT, COQ, CORAUX, MOTTE, POUYER

Cette motion est donc acceptée. Les copropriétaires ne pourront donc plus assister aux réunions du Conseil Syndical.

Au cours d'un débat, il a été suggéré que les échanges avec les copropriétaires puissent se faire via le site Internet du Conseil Syndical.

Pour les résidents qui ne possèdent pas Internet, une correspondance peut être déposée dans la boîte aux lettres du Conseil Syndical (située dans la Cour Anglaise). Dans tous les cas, une réponse sera faite.

- Election du Président -

Une seule candidature : Madame SAUVIGNET (Présidente sortante)

Les 14 membres du Conseil Syndical ont voté à main levée

Ont voté contre :	2	Melle MONOT, Mr BENARD
Abstention :	2	Mrs AMORIN et SOUVETON
Ont voté pour :	10	Mesdames BARBAT, HERBOIREAU, MAZENS, SAUVIGNET Mrs BERTHET, CHORT, COQ, CORAUX, MOTTE, POUYER

Madame SAUVIGNET ayant recueilli 10 voix, elle est donc réélue Présidente du Conseil Syndical LECLERC.

- Questions diverses

- **Chauffage** : Quelques copropriétaires se sont plaints d'une température qu'ils jugent excessive dans leur appartement (+ 23° C) et demandent une intervention de COFELY.

Cette situation est probablement la conséquence d'une précédente intervention dans les sous-stations pour pallier à des températures trop faibles dans bon nombre d'appartements (entre + 17 et + 19°C).

Il est clair que compte tenu du principe d'un chauffage par le sol, des différentes expositions géographiques et du type des fenêtres (simple ou double vitrage), il ne sera pas possible de satisfaire toutes les demandes individuelles concernant la température des appartements.

De plus, ce type de chauffage présente une certaine inertie aux variations de températures extérieures. Renseignements pris auprès de COFELY, il n'est pas envisageable de modifier les réglages du chauffage.

Actuellement, les trois sous-stations sont réglées pour une température standard de + 21 °C.

La séance est levée vers 23 h 00

Date de la prochaine réunion du Conseil Syndical : vendredi 15 janvier 2009

Pour consulter notre site internet : www.residence-leclerc.org



**Le Conseil Syndical vous souhaite de très bonnes fêtes
de fin d'année
et vous présente ses meilleurs vœux pour 2010**